

Une semaine de croisière en voilier à partir de la Guadeloupe :

(Cette croisière est une croisière de détente et comprend uniquement des trajets courts entre de magnifiques mouillages préservés.)

Jour 1 : Lagon bleu

Accueil au port du Lagon bleu, embarquement à bord de votre bateau.

https://vpm.te-dev.de 1 / 6



Jusqu'en fin d'après-midi, vous aurez la possibilité de naviguer 3 milles nautiques à l'est vers "l'Ilet du Gosier", une petite île de sable fin et blanc pleine de végétation entourée d'un grand récif de corail. Débarqué sur l'île principale, vous pourrez vous rendre aux nombreux restaurants et bars et y passer une première nuit bien méritée avec avec un repas créole accompagné de musique.

Jour 2: Marie Galante / St Louis (Grand Bourg)

La traversée de 19 milles nautiques en bateau à l'est vers l'île "Marie Galante" sera l'une des plus sportives de cette semaine grâce aux alizés qui vous obligeront à louvoyer votre chemin vers le petit village de pêcheurs de St Louis ou, si vous le préférez, vers Grand Bourg, le plus grand village de Marie Galante. Grand Bourg est un village pittoresque à ne pas manquer. Autour de Marie Galante, vous pourrez faire de la plongée libre à divers endroits parmi les poissons tropicaux de toutes couleurs et tailles. Faites attention aux bouées et aux casiers de pêche à homards que les pêcheurs locaux ont posés partout autour de l'île.

Jour 3: Marie Galante

Cette journée sera consacrée à la découverte de Marie Galante avec ses plages et ses ancrages.

Jour 4: Les Saintes / Anse du fond Cure

Navigation à l'ouest vers l'archipel « Les Saintes » où vous trouverez un grand nombre d'ancrages ainsi que de ports naturels. C'est ici que la flotte française dirigée par le comte de Grasse avec plus de 35 navires de

https://vpm.te-dev.de 2 / 6

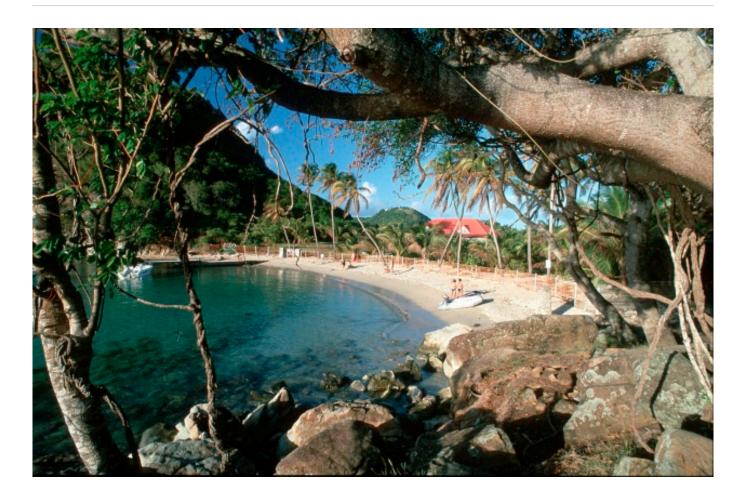
ligne était mouillée avant d'être défaite par la flotte anglaise commandée par l'amiral George Brydges Rodney en 1782. Votre premier arrêt sur Les Saintes sera la Baie de Marigot où vous trouverez un charmant petit restaurant servant des spécialités locales.



Jour 5 : Les Saintes

Continuez votre exploration des ancrages des Saintes ou passez une demi-journée à visiter le Bourg des Saintes, où vous trouverez un joli village et de nombreux petits restaurants et bars. Vous pourrez remplir vos réserves d'eau à un ponton dans l'Anse de Fond du Curé.

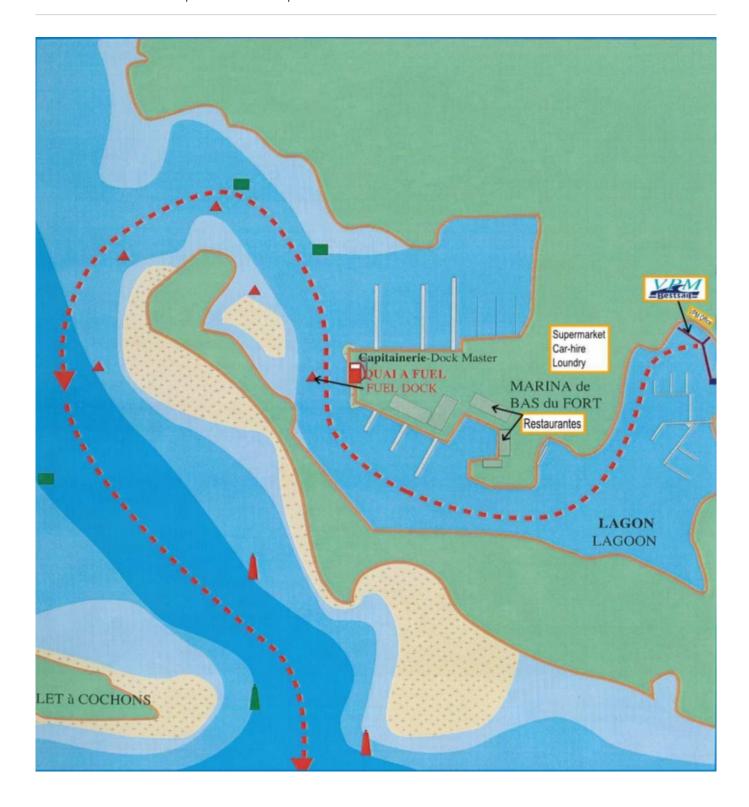
https://vpm.te-dev.de 3 / 6



Jour 6 : Guadeloupe / Lagon bleu

Après une semaine relaxante de croisière en voilier, vous retournerez à la marina de Guadeloupe pour passer une dernière nuit au Lagon bleu.

https://vpm.te-dev.de 4 / 6



Jour 7:

Débarquement.

(Itinéraire sous réserve de modifications selon la situation climatique, les exigences règlementaires des autorités, etc. ...)

Remarque:

Veuillez noter qu'il s'agit d'un itinéraire suggéré et que tous les yachts ne disposent pas des licences / assurances nécessaires pour faire escale dans toutes les destinations / îles.

https://vpm.te-dev.de 5 / 6

Veuillez vous renseigner auprès du loueur avant de planifier votre voyage. Vous recevrez les documents nécessaires à la planification de votre itinéraire de la part du loueur avant le début de la location ; ces documents doivent donc être demandés au locataire / skipper en temps utile. Les conditions du loueur / propriétaire de yacht et, le cas échéant, leurs restrictions s'appliquent.

Édité par l.m 21.06.2016

Pour plus d'informations, visitez notre site web:

https://vpm.te-dev.de/fr///49 carabes//10 itineraire++partir+de+la+quadeloupe/

VPM Bestsail - EIS Finance sarl 65, Rue de la Croix 92000 Nanterre

France

Tel: +49 (0)7641 959 760

Web: https://www.vpm-yachtcharter.com

E-Mail: vpm@bestsail.net

Les données, tarifs, images et plans ont été minutieusement assemblés dans cette document. Toutefois, des erreurs peuvent survenir, nous nous réservons le droit de les modifier. Les informations de cette liste ne sont pas contractuelles. Merci de nous demander un devis individuel. Dès la sortie de ces informations, toutes les anciennes ne sont plus valables.

https://vpm.te-dev.de 6 / 6